

SYNTHÈSE DE LA RÉFLEXION ET DES PROPOSITIONS SUR LE PROJET DE LA MÉDIATHÈQUE DE FOIX, TÊTE DE RÉSEAU

Dans le cadre de l'action 53 de « Agglo 2026, un projet pour notre territoire », le réseau de médiathèques et la valorisation de la médiathèque de Foix, occupent une place centrale. Le Codev a été saisi par les élus de l'agglo Foix-Varilhes de la question de la réhabilitation/réaménagement de la médiathèque de Foix, tête du réseau des médiathèques de l'agglo.

Ce document constitue la synthèse de la réflexion/contribution du Codev sur cette question, réflexion/contribution conduite au cours des années 2020 et 2021. Elle a été réalisée sur la base de quatre temps de travail.

1. Travail du groupe sport/culture au cours de l'année 2020, synthétisé dans le rapport d'activité du Codev.
2. Réflexion sur cette question au travers d'un questionnaire posé à tous les membres du Codev au printemps 2021.
3. Réunion en séance plénière de l'ensemble des membres du Codev.
4. Synthèse des travaux validée par le CAC et les membres du Codev et destinée aux élus, aux techniciens de l'agglo et au programmiste.

La question dont nous sommes saisis, s'articule, selon nous, autour de trois points de réflexion, qui reprennent pour partie le projet tel que présenté par m'agglo.

1 – Réaménagement de la médiathèque à Foix

La médiathèque de Foix constitue l'équipement central du réseau de médiathèques de l'agglo. Elle est située au sein de ce qui est de fait le pôle culturel de Foix (Estive, centre culturel, pôle Jeunesse, médiathèque). L'ancienneté de sa conception, constatée par tous, fait qu'elle ne répond plus aux besoins et exigences de ses personnels et des différents publics, ceci en termes de qualité d'accueil ainsi que d'efficacité et de diversité des services proposés. Le problème de sa fonctionnalité se pose par ailleurs eu égard aux besoins pratiques des publics relatifs à une bibliothèque centre et à ses articulations avec le réseau de médiathèques de l'agglo dont elle la tête.

Ainsi nous préconisons :

A – Aménagement des espaces

- ✓ Le réaménagement des espaces de prêt pour favoriser une meilleure circulation du public.
- ✓ Rendre directement visible l'entrée et créer une ouverture simple et accueillante.
- ✓ Étendre l'espace disponible au public (annexe, étage, nouveaux espaces...).
- ✓ Rendre la salle Camille Claudel accessible aux actions de la médiathèque.
- ✓ Aménager de espaces numériques fonctionnels à destination des publics, notamment jeunes et seniors.
- ✓ Créer un espace d'exposition et de programmation culturelle.
- ✓ Créer des espaces conviviaux, propices à la lecture, à la recherche et à la rencontre entre les usagers.
- ✓ Créer un espace pour les « usuels » à destination des scolaires et des étudiants.
- ✓ Créer un espace de travail pour les jeunes.

- ✓ Créer un espace enfance agréable et attractif, permettant les accueils collectifs, ceci au rez-de-chaussée pour des raisons d'accessibilité et de facilitation des rencontres entre les générations.
- ✓ Créer un magasin/espace spécifique pour la préparation des documents commandés et pour faciliter les échanges avec les médiathèques du réseau.
- ✓ Améliorer l'accessibilité au public, notamment en situation de handicap.
- ✓ Créer un espace réserves et de préparation des documents.
- ✓ Aménager de façon spécifique un espace de conservation du fonds de livres ancien, le valoriser et y donner accès au chercheurs et lecteurs.
- ✓ Valoriser de la discothèque avec un accès visible, un espace aménagé (insonorisation) et des points d'écoute libres (casques, cabine...).

B – Développer le numérique

- ✓ Donner toute sa place au numérique haut débit.
- ✓ Créer des postes de consultations accessibles à tous (personnes âgées, enfants, jeunes, adultes).
- ✓ Développer l'offre numérique sur internet.
- ✓ Développer l'accès public à internet et l'assistance à cet accès.
- ✓ Réfléchir à la création d'une Mico-Folie (voir note1) et/ou d'un espace d'exposition d'arts plastiques.

C – Convivialité et attractivité

- ✓ Revoir l'esthétique générale de l'établissement (réfection de peinture, sols, mobiliers...).
- ✓ Développer des conventions de partenariat avec les établissements scolaires et l'Université.
- ✓ Développer des animations et une programmation culturelle.
- ✓ Penser à l'attractivité pour les adolescents.
- ✓ Bien identifier et intégrer spatialement la ludothèque pour atténuer le fossé qui existe entre livres et jeux.
- ✓ Élargir les horaires d'ouverture (notamment le samedi) et harmoniser ceux-ci avec ceux des structures présentes sur le pôle culture notamment l'Estive et le pôle jeunesse.
- ✓ Diversifier les publics.
- ✓ Clarifier et coordonner les liens et fonctions avec l'Estive, le centre culturel et le pôle jeunesse.
- ✓ Développer des partenariats extérieurs avec les scolaires et les associations.

2 - Finalisation et consolidation de la mise en réseau des médiathèques

L'ensemble du réseau des 13 médiathèques de l'agglo parmi lesquelles deux établissements structurants (Foix et Varilhes), constitue un riche maillage culturel de proximité sur l'ensemble du territoire. Le projet de territoire s'inscrit dans les orientations du schéma départemental de lecture publique et vise une organisation homogène de la gestion intercommunale, tout en offrant un service de médiathèques connectées (portail internet interactif, etc.). Il s'agit de donner l'envie de lecture à tous en proposant des lieux accueillants et conviviaux. Chaque médiathèque du réseau doit pouvoir être un vecteur d'équité culturelle et de cohésion sociale sur le territoire de l'agglo. De plus une fusion entre les réseaux de ludothèques et des médiathèques va être opérée afin d'élargir les publics, de rationaliser le fonctionnement et de répondre à la demande du public jeune. Il s'agit selon nous dans ce cadre de réfléchir aux points suivants :

- ✓ Fluidité de fonctionnement du réseau.
- ✓ Révision et rationalisation du circuit de distribution/répartition des livres entre les médiathèques.
- ✓ Couverture plus opérationnelle du territoire.
- ✓ Attractivité de toutes les médiathèques pour le public jeune, tout particulièrement des adolescents.
- ✓ Politique d'animation de programmation culturelle coordonnée et de proximité.
- ✓ Coordination avec les actions diverses des mairies.
- ✓ Partenariats avec les associations culturelles.
- ✓ Développement de conventions de partenariat avec les écoles.

- ✓ Visibilité et accessibilité des équipements (notamment en termes d'élargissement horaires et de jours d'ouverture).

3 – Contextualisation et transversalité de cette réflexion

Notre réflexion sur le sujet dont nous sommes saisis, le réseau de médiathèques et la médiathèque de Foix, se doit, pensons-nous d'être contextualisé dans le cadre d'une dynamique culturelle globale eu égard au territoire, afin de prendre en compte :

- ✓ Le développement d'une offre culturelle cohérente et variée ouverte à tous.
- ✓ L'attractivité du territoire pour les habitants (en particulier les nouveaux) et les entreprises.
- ✓ La couverture du territoire en termes de service.
- ✓ La qualité de vie sur notre territoire.
- ✓ La dynamisation des centres bourgs.
- ✓ Le développement des offres en direction de la jeunesse et des écoles.
- ✓ L'accompagnement des aînés.
- ✓ Les partenariats avec les associations.
- ✓ Le développement des actions culturelles (théâtre, lecture, expositions).
- ✓ Le travail dans le cadre du Contrat Territoire Lecture (voir note 2) signé avec la Drac.

NOTES

1 - Une Micro - Folie est un dispositif financé jusqu'à 80 % par l'état qui permet d'apporter via les réseaux numériques au plus près des citoyens des chefs d'œuvres nationaux et locaux numérisés mais aussi des expositions spécifiques et des spectacles légers. Les Micro – Folies sont des portes d'entrée vers le développement de nouveaux lieux culturels comme les lieux intermédiaires. Fab'Lab ou Café citoyens sont des éléments qui peuvent se développer avec la Micro – Folie et drainer un public qui ne serait pas a priori attiré par le musée numérique. Les structures et collectivités porteuses de Micro – Folies sont donc véritablement actrices de la transformation et de la naissance de nouvelles pratiques culturelles et de modèles de lieux culturels différents. De plus, les interactions et connexions entre les dispositifs sont nombreuses et permettent aux usagers d'échanger également entre eux, ce qui favorise un véritable lien social. Les Micro – Folies, peuvent être implantées dans des lieux déjà existant, notamment des bibliothèques et médiathèques. Il suffit d'un espace de 40 à 60 m² ainsi qu'un accès à internet pour accueillir le dispositif qui est conçu afin de pouvoir s'adapter à tout type de lieu et avoir une configuration modulable.

2 - Les Contrats Territoire Lecture, d'une durée de 3 ans, permettent de renforcer la cohérence de l'ensemble des actions conduites sur le territoire bénéficiaire. L'objectif est de soutenir des projets sur des territoires identifiés. L'échelon d'intervention le plus pertinent est identifié sur le terrain, au plus près des besoins des territoires. Une priorité est accordée à l'échelon intercommunal. Il s'agit notamment de :

- ✓ Formaliser, coordonner et valoriser une politique de développement de la lecture à l'échelle d'un territoire.
- ✓ Moderniser les réseaux de lecture publique.
- ✓ Accompagner un projet de construction à l'échelle communale, intercommunale ou départementale.
- ✓ Inscrire la bibliothèque au cœur du projet de développement de la lecture publique sur un territoire et lui donner ainsi l'opportunité de redéfinir son rôle, ses objectifs et les modalités de ses interventions.
- ✓ Favoriser le rapprochement des bibliothèques territoriales avec tous les lieux de lecture.
- ✓ Développer les partenariats avec les établissements culturels du territoire.
- ✓ Susciter les initiatives favorisant les relations interprofessionnelles et promouvant tous les acteurs de la chaîne du livre (libraires, éditeurs, etc.).